



COMPTE RENDU COMITÉ DIRECTEUR

15 février 2023
visio

- Présents :** Danièle AYEL, Jean-Yves CALLON, Martine CHABRIER, Emmanuelle CLOUD, Béatrice COIRE, Arnaud DE VAUBOREL, Fabrice DEMAZEUX, Denis ESCAFFRÉ, Corinne FEIX, Luc FORTIER, Jean FOURNIER, Sara HENOCQUE, Cédric JAVARD, Corinne MAGNIEZ, Marie-Pierre MARCHAND, Malika MESRAR, Corinne MERCIER, Kathia PERRIN, Yann PETITPAS, Stéphanie ROBIN, Nicole TRIPOTIN.
- Invités :** François TARRÊTE, directeur général, François-Régis BRUNO, délégué CSE, Annick SICLAY, présidente CD75.
- Excusés :** Patrick ANDRÉANI, Claire BARANGÉ, Wissem BERHILI, Pierre BILLARD, Régis BOYER, Ludovic CLAVIER, Stéphanie CLAVIER, Philippe MAURY, Olivier NICOLAS, Thomas THIBEDORE, Alexandra BONAL-BELSEUR, Céline ALLAIN.

La réunion commence à 20 h 10.

Ordre du jour :

- Approbation PV du 15 décembre
- Actualités de la FFGym
- Retour sur le colloque des structures déconcentrées
- Point financier
- Point par discipline par les RTR
- Étape PK des 11 et 12 février
- Aides aux gymnastes en structures
- 150 ans de la FFGym
- Commission médicale
- Commission labellisation
- Sport scolaire – 2 heures proposées
- Questions diverses

1. Approbation du PV du 15 décembre

Une remarque a été reçue et une correction a été apportée. Dans sa version définitive, le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité. Il est déposé dans les documents Teams de l'équipe : « CRIFGym Comité Directeur ».

2. Actualités de la FFGym

– Le nombre de licences et affiliations a augmenté au-delà des projections faites en fin de saison dernière. Un ajustement budgétaire va être effectué.

Nous notons également les excellentes performances départementales, et surtout le passage remarquable du 92 au-dessus des 10.000 licences.

– Une réorganisation de l'encadrement des équipes de France GAM a été nécessaire après le licenciement de Vitali Marinich pour comportement inadapté.

– L'étape PK des 11-12 février à Romainville s'est parfaitement déroulée. Un compte rendu plus détaillé de l'événement suit.

– La fédération connaît des difficultés pour héberger les finales de certains championnats de France, surtout en GAM/GAF.

3. Retour sur le colloque des structures déconcentrées

Le colloque 2023 s'est tenu le 8 février. Les points abordés nous concernant ont été :

- Réforme des statuts

Les lois du 24 août 2021 (concernant la lutte contre les dérives séparatistes) et du 2 mars 2022 (concernant la démocratisation du sport) imposent aux fédérations une adaptation de leurs statuts. D'importantes modifications seront opérées par la fédération concernant son organisation et son fonctionnement.

Les comités régionaux, le CRIFGym en particulier, les seules modifications portent sur l'exigence de parité au sein du bureau et du comité directeur, et la limitation à 3 mandats pour le président.

Une réflexion est à mener pour compléter l'évolution de l'organisation régionale :

- Création d'un comité d'éthique
- Mode de scrutin intégrant la liste arrivée en deuxième position

En tout état de cause, les statuts régionaux modifiés devront être adoptés par une AGE au plus tard au 30 juin 2024.

- Semaine Olympique et Paralympique

La SOP 2023 aura lieu du 2 au 8 avril avec la thématique de l'inclusion. Les projets peuvent être initiés par les collectivités ou les CDOS ou CROS. L'intérêt de ce dispositif est de créer du lien entre un club et un ou plusieurs établissements scolaires.

- Plan numérique

Les grands projets numériques ont été présentés :

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| - applications Gym+ | - ePaiement |
| - JugeGym | - ImaGym, plateforme vidéo |
| - Haute Performance : SUIVI et DETECT | - DataGym |
| - Pack Numérique des clubs | |

Arrivés à la fin de leur phase d'expérimentation, ePaiement et JugeGym seront pleinement opérationnels dès le début de la saison 2023-2024. La mise en œuvre de DataGym et Imagym se fera de manière plus étalée.

Concernant le ePaiement qui impactera plus particulièrement tous nos clubs, les avantages et les inconvénients du changement de procédure sont évoqués. D'une part un allègement des procédures de saisie par les comités régionaux, d'autre part de nouveaux frais engendrés par le recours au market-place pour le paiement ; est de plus à noter la perte de possibilité d'étalement des paiements pour les clubs en difficulté passagère.

- Mission et programme 2023 de la cellule équipement

La cellule se propose

- D'accompagner les clubs et collectivités
- De proposer des aménagements d'espaces sportifs pour la pratique des activités gymniques sur la base d'un guide de références
- D'évaluer les coûts liés à la création et la gestion d'un équipement gymnique et identifier les différentes sources de financements
- De diagnostiquer les équipements, les pratiques et les besoins des territoires et faire des recommandations
- De répondre aux appels à projets
- De réaliser une veille juridique et stratégique

En particulier, des interlocuteurs pourront répondre aux questions des clubs et des municipalités désireux de construire ou d'équiper un gymnase.

- Projet ANS "5000 terrains de sport" : déclinaison fédérale

Dans le cadre du programme financier de l'Agence nationale du Sport (haut de 109,4 M€ en 2023), une convention a été signée entre la FFGym et l'ANS, sur 2 axes :

- Locaux réhabilités en salles de gymnastique
- Kits mobiles

avec pour ambition d'améliorer le maillage territorial et d'accélérer le développement du Parkour, de gym+, de l'Aérobic, de la Baby Gym...

- Célébration des 150 ans

Des événements et des communications sont prévus dès le mois de février. Le CRIFGym aura pour mission d'une part de relayer la communication fédérale et d'autre part de proposer un projet d'exposition et la production d'un film.

Le point d'orgue de la célébration prendra place pendant les internationaux du 15 au 17 septembre. Le comité étudie la mise en place de petits parcours gymniques dans la salle annexe de l'Accor Arena à destination d'enfants des écoles. Ceux-ci seraient

par ailleurs invités à assister depuis les gradins aux entraînements sur podium. Une autre action incluant le public handicapé est également à l'étude.

- Formation : mise en place de l'académie fédérale

Conformément au projet fédéral Synergym2024, la FFGym transforme l'INF et crée son Académie Fédérale, dite « Académie France Gymnastique ».

En s'adressant à tous les acteurs de la FFGym : du club jusqu'à l'international, elle ambitionne de donner une nouvelle impulsion au développement des compétences et de l'expertise au sein de la FFGym :

- En détectant, acculturant et formant les experts dont la FFGym a besoin
- En créant des nouveaux programmes de formations pour répondre à ses besoins

- Parkour

Après un bilan encourageant de la saison expérimentale 2021-2022, en termes de nombre de compétiteurs, de récompenses FIG, de formations et de document d'accompagnements produits, une stratégie fédérale pour une pratique encadrée et sécurisée est mise en place autour de 6 axes :

- Structurer la pratique
- Élaborer un programme compétitif
- Communiquer l'offre fédérale
- Former les juges/cadres
- Accompagner les meilleurs traceurs
- Promouvoir la discipline

Concernant l'assurance, la FFGym a trouvé un accord avec Groupama pour assurer la pratique en extérieur, sous les conditions

- D'une activité organisée par une structure fédérale
- Dans un espace délimité, spécialement aménagé, permettant de contrôler l'accès des participants
- Sur du matériel gymnique ou parkour conforme aux normes de sécurité
- Par les licenciés et pratiquants d'une activité découverte/promotionnelle

Et excluant

- La pratique dans l'espace public
- L'utilisation du matériel urbain

4. Point financier

– Point licences et affiliations

Nombre de licences = 59.065 au 12/2/2023 (contre 50.750 au 13/2/2022)

Nombre de clubs affiliés = 234

département	75	77	78	91	92	93	94	95
Licences	4.213	8.717	8.672	6.345	10.117	7.438	7.690	6.145

Affiliations non reconduites

11075.070	ASMP COUR DES COMPTES
11077.157	PLANETE HARMONIE 77 GR
11094.565	UNION SPORTIVE D'IVRY GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
11095.340	LES ETOILES DE LOUVRES

Nouvelles affiliations

11075.079	CLUB AMPERE
11075.080	CULTURE PARKOUR
11078.035	UNION SPORTIVE DU VESINET
11093.393	ATHLETIC CLUB DE BOBIGNY GYMNASTIQUE

Plus gros effectifs

11075.004	EN AVANT ! DE PARIS	1530
11075.046	GYM' PARIS 15	1069
11093.342	NOISY LE GRAND GYMNASTIQUE	962
11092.221	CLAMART GYM. 92	855
11093.349	VILLEMOMBLE SPORT GYMNASTIQUE	837
11077.110	MEAUX GYMNASTIQUE	810
11092.205	COURBEVOIE GYM' RYTHMIQUE	807
11092.215	TOURISTES DE SURESNES	798
11094.572	LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT MAUR	775
11092.214	UNION ATHLETIQUE ET SPORTIVE SAINT CLOUD	763
11093.337	TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB - Section Gymnastique	714
11095.301	ALBONAISE GYMNASTIQUE DE FRANCONVILLE	711
11077.165	ASSOCIATIONS BUSSY GYM'S	688
11094.584	GYM CLUB DU PERREUX	652
11078.016	ENTENTE SPORTIVE VERSAILLAISE	613
11095.300	CLUB GYMNIQUE ERMONT	597
11093.344	LA VIGILANTE DE NOISY LE SEC	578

Plus fortes hausses par rapport à la saison 2021-2022

11092.234	JEUNE SEVRIENNE	+ 293
11091.110	TRICOLORE SPORTIVE DE MASSY	+ 238
11094.572	LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT MAUR	+ 194
11093.342	NOISY LE GRAND GYMNASTIQUE	+ 179
11075.004	EN AVANT ! DE PARIS	+ 173
11092.230	RUEIL ATHLETIC CLUB GRS	+ 161
11092.212	SOCIETE MUNICIPALE PUTEAUX	+ 158
11092.215	TOURISTES DE SURESNES	+ 158
11093.349	VILLEMOMBLE SPORT GYMNASTIQUE	+ 151
11092.203	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE BOIS COLOMBES SPORTS	+ 143
11094.568	GYMNASTIQUE CLUB DU PLESSIS-TREVISE	+ 137
11095.303	ETOILE GOUSSAINVILLOISE	+ 115
11077.110	MEAUX GYMNASTIQUE	+ 112

Clubs de plus faibles effectifs

11075.079	CLUB AMPERE	3
11078.033	GYM CLUB HOUDANAIS	3
11078.044	ASSOCIATION SPORTIVE DE BOUGIVAL	4
11078.035	UNION SPORTIVE DU VESINET	7
11078.010	GYMNIQUE CLUB DE TRAPPES	9
11095.315	CERGY'M CLUB	11
11093.345	CLUB GYMNIQUE ROMAINVILLOIS	13
11095.334	LA VIGILANTE DE DEUIL	13
11094.581	CENTRE OMNISPORT DE CHENNEVIERES	14
11075.080	CULTURE PARKOUR	15
11078.070	ASSOCIATION SPORTIVE DE SARTROUVILLE GYMNASTIQUE	15
11093.392	CLUB GYMNIQUE AULNAYSIEN	17

– Conséquences financières et budgétaires

La prévision budgétaire au 31/12/2022 portait sur 50.500 licences, et 55.588 étaient réalisées. Ainsi :

	2019	2021	2022	Différence 21 - 22
Licences FFG/CR/CDs	2.012.000 €	1.514.000 €	1.890.000 €	+ 376.000 €

La prévision budgétaire au 31/08/2023 portait sur 57.000 licences, et 59.337 étaient déjà réalisées au 15/02. L'ajustement de l'objectif de 60.000 licences au 31/08 est décidé. Conséquences budgétaires :

	Prévisionnel 57.000 licences	Objectif 60.000 licences	Augmentation
Part régionale saison 22/23	491.790 €	518.361 €	+ 26.571 €

	21/22 réalisé	22/23 prévisionnel	Augmentation
Part régionale	313.066 €	518.361 €	+ 205.295 €

5. Point technique par les RTR

- AER par Béatrice Coire

La formation des juges s'est bien déroulée. 4/4 succès en N1, 4/4 succès en N2.

La discipline montre tous les signes d'une reprise, en particulier avec de nombreuses inscriptions de jeunes en DFB.

Une grosse compétition (27 palmarès) des interdépartementales s'est tenue à Massy. Au nom du CRIFGym le comité AER a dédié cette rencontre à Lola, du club de Pantin.

- GAF par Cédric Javard

Bonne progression des licences. L'effectif de 2019 est dépassé. En conséquence, certaines compétitions doivent être dédoublées, et il est difficile de trouver des clubs organisateurs.

Thomas Thibedore, en collaboration avec le comité technique, travaille sur le DRA, dont les 4 axes sont déclinés en de nombreuses actions :

- Communiquer et promouvoir
- Créer du lien et une dynamique territoriale
- Identifier les gymnastes à fort potentiel
- Former les entraîneurs

- GAM par Arnaud De Vauborel

Les formations N2 et N3 de juges se sont parfaitement déroulées avec un remarquable taux de succès. 10 candidats sont inscrits à la formation de cadres qui se déroulera à Antony en février.

Un regroupement PAS (10 gymnastes) se tiendra à Vélizy pendant les vacances d'hiver, suivi d'un stage du pôle (10 gymnastes).

L'organisation des compétitions se heurte à la difficulté de trouver des lieux. Toutes ne sont pas encore programmées malgré le regroupement des interdépartementales individuelles et équipes DN et DFA.

- TR/TU par Kathia Perrin

La sélective TUM/GAc du 1 et 2 avril à Melun s'organise avec Thomas.

Les formations de juges TRA ont vu 24/24 succès pour les N1-N2, et 3/5 en N3. Les engagements sont stables. La sélective s'est déroulée en accueillant la Normandie en accord de comités. L'expérimentation de saisie du jugement sur tablettes a rencontré des problèmes de mise en route.

- TMG par Sara Henocque

Les interdépartementales se sont tenues à Villeneuve-la-Garenne avec 18 clubs représentés. Bonne compétition malgré des problèmes de moquette.

- GR par Stéphanie Robin

Les engagements des ensembles sont clos et atteignent presque les scores de 2019. Bonnes réussites (80% et 62%) aux examens de juges N1 et N2.

Bonnes prestations de l'Île-de-France lors des championnats de France individuels DNA-DNB (Nîmes des 26-27 janvier) et DNC-TF (Sélestat des 14-15 janvier) avec 4 titres.

- GPT par Yann Petitpas

Tous les RTR ont été réunis à l'INSEP pour faire un point intéressant sur Evolugym, les animations autour des 150 ans de la FFGym et le pack Baby.

- GAc par Corinne Mercier

19 groupes étaient présents pour le nouveau challenge par équipe qui vient de se dérouler.

61 unités (contre 57 l'an dernier) sont d'ores et déjà engagées aux interdépartementales de Marly-le-Roi.

L'interrégionale GAc/TUM de Melun sera organisée sur une grosse journée. Son organisation se présente bien.

6. Étape PK à Romainville (93) 11-12 février

La FFGym a sollicité l'Île-de-France pour organiser l'étape 2 après la défection de l'Occitanie. L'Envol de Romainville (club essentiellement TeamGym du 93) a relevé le défi.

Quelques difficultés rencontrées :

- première organisation de compétition pour ce club
- première compétition pour la FFGym
- cahier des charges incomplet
- mode de communication avec Gymnova confus
- les dates : 11 et 12 février 2023 très chargées d'événements sur le CRFGym
- difficulté pour solliciter du personnel pour faire tourner la compétition
- manque de soutien technique FFGym en amont

Organisation et points positifs

- 2 groupes WhatsAapp
- Aide du comité 93
- Aide de bénévoles, salariés et élus du CRIFGYM
- Appui des bénévoles du club
- Mise à disposition du matériel par Gymnova
- Enthousiasme général
- Aide apportée par Culture Parkour

Déroulement

- Vendredi 10 février : Installation – 8h / 22h
- Samedi 11 février : compétition FreeStyle – 8h / 18h puis installation 18h / 21h
- Dimanche 12 février : SpeedRun – 8h / 20h
- Lundi 13 février : retour du matériel – 8h / 12h

Bilan

Malgré les accrocs dus à de nombreux forfaits, l'organisation a été très fluide et les épreuves ont beaucoup plu.

Participation

- Au total, 269 inscrits pour 224 présents
- En SpeedRun : 178 engagés, 141 Participants, 37 forfaits
- FreeStyle : 91 engagés, 83 participants, 9 forfaits

Budget

- 11 500 € (transport matériel, juges, speaker, hébergement GVA ...). Les subventions COT et PSF, les engagements et les bons de soutien équilibrent le budget.

Médical

- 11 interventions sur les 2 jours pour des cas bénins.

Conclusion

L'événement est une réussite. Les participants, les clubs, les juges, le speaker, les membres de la communauté Parkour et la ville ont adoré l'événement, avec une belle prestation du speaker et du DJ. Le club a pu promouvoir sa section Parkour.

La remarque est faite que les engagements (22 € par gymnaste pour chaque compétition) sont particulièrement élevés pour les clubs.

7. Aide aux gymnastes en structures

Comme chaque année, le CRIFGym va apporter une aide financière à nos gymnastes de haut-niveau hébergés en structure. Des critères d'éligibilité ont été définis pour être inscrit sur la liste des dossiers examinés :

- Gymnaste Francilien(ne),
- En pôle (Espoir ou France), ou listé(e) sur le PPF,
- Bénéficiaire d'une aide fédérale personnalisée de moins de 4.200€ par an.

La procédure de sélection suivra le calendrier suivant :

- 14 février 2023 : Envoi du courrier et de la procédure aux 38 gymnastes répondant aux critères
- 6 mars 2023 : Clôture de la procédure et examen des réponses
- 15 mars 2023 : Vote du budget et répartition aux dossiers sélectionnés

Les propositions de budget se situeront vraisemblablement entre 400 € et 500 € par gymnaste sélectionné.

Un vote électronique du comité directeur sera mis en place le 15 mars.

8. 150 ans de la FFGym

Point abordé au colloque des structures déconcentrées.

9. Commission médicale

Les objectifs restent les mêmes :

- Réunir les référents médicaux des clubs formateurs
- Échanger sur les bonnes pratiques
- Créer une dynamique autour des professionnels de santé présents dans nos clubs formateurs
- Créer une identité médicale régionale
- Doter les clubs formateurs en matériel

Le bilan est mitigé (2 réunions ont été annulées) tant il est difficile d'arriver à réunir au même moment tous les référents. Une formule où la commission se déplace dans les clubs formateurs est envisagée.

10. Commission de labellisation

La commission nationale est sur le point de valider la reconnaissance Argent et le label Baby pour le club de Rosny.

Trois clubs de la région sont en cours d'accompagnement en vue de nouvelles reconnaissances.

11. 2h de sport pour les scolaires

Le dispositif est paru au Bulletin Officiel de l'ENJS du 1er septembre.

Il part du constat que de nombreux collégiens sont en décrochage de l'activité physique, et met en place l'expérimentation « deux heures supplémentaires de sports au collège ». Ce dispositif est coconstruit par le ministère EN et le ministère des Sports en s'appuyant notamment sur les 41 conventions quintipartites (MEN, MJSOP, UNSS, USEP, fédérations).

Objectifs :

- Lutter contre la sédentarité et le décrochage sportif des adolescents.
- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Proposer des activités innovantes, ludiques, passerelles entre les disciplines ; offre « ludo-sportive »
- Nouer des liens entre les clubs et les établissements, sans concurrencer l'EPS ou l'UNSS

Mise en œuvre et moyens :

- Prise en charge de l'expérimentation par l'État : les 2h sont payées 100€ (pour un groupe de 20 collégiens) au club.
- Les DRAJES et IPR sont engagés dans ce dispositif. Au niveau départemental : les SDJES
- Les clubs proposent un éducateur et un projet éducatif

Mise en œuvre de l'expérimentation :

- Créneaux définis par les établissements
- Participation des élèves sur la base du volontariat
- Des cycles de 7 semaines animés par un club
- 6 à 8 collèges ciblés par académie (départements du 75, 91 et 93)
- Lancement le 7 novembre, sur l'année scolaire 2022-2023
- L'expérimentation se poursuit toute l'année

Établissements concernés par l'expérimentation :

ETABLISSEMENT	COMMUNE	ETABLISSEMENT	COMMUNE
Jean Zay	Bondy	Paul FORT	Courcouronnes
Jean Jaurès	Pantin	Guinette	Etampes
Iqbal Masih	Saint-Denis	Alphonse Daudet	Draveil
Jules Michelet	Saint-Ouen	Jean Rostand	Milly-la-Forêt
Pierre de Ronsard	Tremblay-en-France	Paul Eluard	Evry-Courcouronnes
Jean de Beaumont	Villemomble	Louise Weiss	Nozay
Miriam Makeba	Aubervilliers	Les Sablons	Viry-Chatillon
Collège Pierre-Mendes France	Paris 20	Collège Jean-Baptiste Clément	Paris 20
Collège George Sand	Paris 13	Collège François Villon	Paris 14
Collège George Rouault	Paris 19	Collège Thomas Mann	Paris 13
Collège Jean Perrin	Paris 20		

Problématique de l'assurance

- Le dispositif vise des publics non licenciés
- La FFGym n'assurant pas les participants, les clubs intéressés n'ont pas pu mettre en place le dispositif rapidement
- Après quelques semaines sans solution :
 - o Les clubs n'ont pas obligation d'assurer les participants
 - o Ils doivent cependant les en informer et les inciter à vérifier si leur assurance personnelle et/ou l'assurance scolaire couvre les dommages corporels

Clubs engagés

- Villemonble

Type de pratique : 3 séances Access, 5 séances Parkour, Effectif passé de 3 à 9 (premier garçon). Mis en route le 17 janvier 2023

- Étampes

Type de pratique : mixte, basée sur l'Access + AER. Mise en route prévue sur le dernier trimestre de l'année scolaire 22/23.

La généralisation de l'expérience est probable à la prochaine rentrée dans tous les départements pour les établissements volontaires.

12. Questions diverses

Le 93 a testé, pour ses compétitions départementales, le jugement avec saisie à la table sur tablette.

Le retour sur l'expérience insiste sur l'avantage de disposer des palmarès en un temps record en fin de compétition. Cependant les tablettes de 8 pouces acquises par le CD93 se sont révélées trop juste pour le juge arbitre.

Le 92 a aussi expérimenté la numérisation du jugement à la table. Le choix a été fait de PC 14 pouces qui donnent toute satisfaction.

Clôture de la réunion à 22 h 30.

le secrétaire



Denis Escaffré

la présidente



Malika Mesrar